

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du 30.06.2020 à 14h

Nyon Région Tourisme

Votants par correspondance : selon liste annexée à l'exemplaire original

OUVERTURE ET SALUTATIONS

Le Président de Nyon Région Tourisme, Monsieur François Bryand, ouvre la séance qui se tient à l'adresse de Nyon Région Tourisme en présence du Président, du Directeur M. Didier Miéville, de la Trésorière Mme Ariane Vial, d'un membre représentant le comité M. Charles Geninasca et de la Secrétaire Mme Dominique Fernandez.

L'AG a été convoquée selon les statuts, cependant en raison de la situation liée au Coronavirus, et en vertu de l'art. 6b de l'Ordonnance 2 COVID-19 émise par le Conseil fédéral, elle a été organisée sans participation des Membres. Afin de permettre à ceux-ci d'exercer leurs droits, les Membres ont été informés de la tenue de l'AG par courrier électronique avec un lien pour accéder au bulletin de vote et par courrier postal avec un bulletin de vote à renvoyer.

Les Membres ont pu voter jusqu'au 30 juin à 12h00.

Monsieur François Bryand remercie encore la Direction et l'équipe de Nyon Région Tourisme pour leur travail.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2019
à Chavannes-de-Bogis**
- 3. Rapport de gestion du Directeur**
- 4. Comptes NRT 2019**
- 5. Rapport de l'organe de révision des comptes 2019**
- 6. Adoption du rapport de gestion**
- 7. Approbation des comptes pour l'exercice 2019 et décharge au Comité**
- 8. Fixation des cotisations annuelles 2021**
- 9. Election de l'Organe de Révision**
- 10. Divers et propositions individuelles**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du Jour est adopté par 60 voix et une abstention.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 juin 2019 à Chavannes-de-Bogis

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2019, disponible sur le site internet www.lacote-tourisme.ch - section Membres, ne suscite aucune remarque ni opposition. Il est accepté par 50 voix et 11 abstentions. M. Bryand remercie Mme Fernandez pour sa rédaction.

3. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Le rapport de gestion est disponible sous forme du Rapport Annuel de l'Association sur le site www.lacote-tourisme.ch – section Membres. Il a été envoyé par email à tous les membres.

4. COMPTES NRT 2019

Les comptes préparés par la Trésorière Mme Vial ont été annexés à l'invitation aux membres. Ils ont été révisés par la Fiduciaire Heller SA le 20 mai 2020, présentés à la Commission des finances de NRT, puis arrêté par le Comité le 5 juin 2020.

5. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES 2019

Le Directeur, M. Miéville lit le rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Heller SA.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'Association Nyon Région Tourisme
Nyon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) l'Association Nyon Région Tourisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été contrôlés par un autre organe de révision. Celui-ci a conclu, dans son rapport du 21 mars 2019, qu'il n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nyon, le 20 mai 2020

Fiduciaire Heller S.A.



Joseph Delort
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

6. ADOPTION DU RAPPORT DE GESTION

Les membres n'ont pas fait part de questions au sujet de la présentation des activités de NRT. Le rapport de gestion du Comité, sous forme de Rapport Annuel de l'association préparé par le Directeur, disponible sur le site www.lacote-tourisme.ch – section Membres, a été soumis au vote de l'Assemblée Générale par correspondance et a été approuvé par 59 voix et 2 abstentions.

7. APPROBATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2019 ET DECHARGE AU COMITE

Les comptes 2019 arrêtés par le Comité ont été soumis au vote de l'Assemblée Générale par correspondance. Les membres n'ont pas fait part de questions. Les comptes sont approuvés par 58 voix et 3 abstentions, ainsi décharge est donnée au Comité. Remerciements à la Trésorière, Mme Vial.

8. FIXATION DES COTISATIONS ANNUELLES 2021

Le Comité propose de reconduire les cotisations annuelles 2021 aux mêmes montants que celles de 2020. Cette proposition a été soumise au vote de l'Assemblée Générale par correspondance, elle est acceptée par 56 voix, 1 voix contre et 2 abstentions.

9. ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION

Le Comité NRT souhaite reconduire la Fiduciaire Heller SA pour le contrôle et la révision des comptes. La Fiduciaire Heller SA a effectué ce contrôle pour la première fois en 2019.

Cette proposition a été soumise au vote de l'Assemblée Générale par correspondance. Elle est acceptée par 58 voix, 1 abstention.

10. DIVERS

A. Le Président demande aux membres présents de l'AG de prendre acte que et informe que :

- M. Lionel Thorens a remplacé au 1er juin 2020 M. Umiglia au Comité de NRT, comme représentant de la commune de Nyon (Membre de droit)
- M. Peter Zehetbauer a remplacé au 6 mars 2020 M. Marchand au Comité de NRT, comme représentant de la commune de Coppet (Membre de droit)
- M. Rui Narciso a repris au 7 juin 2020 le poste vacant au Comité de NRT, de la SIC Nyon (Membre de droit)

De fait le Comité de NRT est actuellement composé de :

Comité :	François BRYAND	Président
	Michèle LIECHTI	Vice-Présidente, Représentante d'HotellerieSuisse
	Ariane VIAL	Section La Côte (SSH La Côte)
	Charles GENINASCA	Trésorière
	Richard ZAUGG	Membre
		Membre, Directeur TPN, NStCM

Membres de droit :

Alexis LACROIX	Représentant de Région de Nyon
Pierre-François UMIGLIA	Représentant de la Commune de Nyon jusqu'au 5 juin 2020
Lionel THORENS	Représentant de la Commune de Nyon dès le 5 juin 2020
Vincent ANGEHRN	Représentant de la Commune de Rolle
Laurence LELOURDY	Représentante de la Commune de Saint-Cergue
Thomas MARCHAND	Représentant de la Commune de Coppet jusqu'au 6 mars 2020
Peter ZEHETBAUER	Représentant de la Commune de Coppet dès le 6 mars 2020
Robert BUBLOZ	Président de l'Association des cafetiers- restaurateurs et hôteliers de la section La Côte (GastroVaud, Section La Côte)
Marisa BENEDETTO	Société Industrielle et Commerciale de Nyon et environs (jusqu'au 31.12.2019, puis vacant)
Rui NARCISO	Société Industrielle et Commerciale de Nyon et environs depuis le 7 juin 2020.

B. Le Comité remercie Mme Jaccard pour ses félicitations pour le rapport en ligne très complet d'un OT dynamique.

C. La Sogestar qui gère le domaine skiable franco-suisse sur le massif de la Dôle, informe que dès le 1^{er} juillet 2020, le domaine s'appellera « Jura sur Léman »

D. Le Président et le Comité remercient les membres pour les questions qui leur sont parvenues.

a. Peut-on faire un point sur les offres exceptionnelles COVID 19 proposées par la région cette année ? (campagne de communication, premiers résultats sur réservations). Question de M. Bruno Dard de la Commune de Signy-Avenex.

Le Directeur M. Didier Miéville y répond :

Nyon Région Tourisme a lancé avec le soutien de Région de Nyon ainsi qu'avec ses partenaires de promotion, Morges Région Tourisme et HotellerieSuisse, section La Côte, une campagne été 2020 de relance touristique.

Un fonds spécial de 400'000.- est alloué par Région de Nyon via le Fonds Régional d'Équipement Touristique (FRET) pour financer une campagne touristique estivale avec :

- La gratuité de la 3^e nuit pour les touristes : le « 3 pour 2 » (ou 1 nuit offerte pour tout séjour à partir de 2 nuits payées. Cela peut donc être du 3pour4, 4pour5, etc. selon les désirs. NRT communiquera sur le 3 pour 2)
- Des bons restaurants de 50.- (1 bon maximum par réservation et pour un séjour de minimum 2 nuits)
- Une campagne de promotion de NRT et ses partenaires

NRT a donc pris les mesures suivantes :

- Création de visuels promotionnels « 3pour 2 » et de « bon restaurant de 50.- » distribué à tous les hébergeurs de la région.
- Création d'un site web « CRM » pour que les hébergeurs puissent annoncer ces réservations, imprimer le bon restaurant à donner aux visiteurs et se faire rembourser (ainsi que les restaurants).
- Informations, formation aux hébergeurs et aux restaurateurs de la région
- Création de visuels publicitaires « print » publiés dans de nombreux journaux, à ce jour :

nom du média	Langue	date de parution
Zurich Tagblatt Encart		
Feriennews	Allemand	17.06.2020
Tages Anzeiger (Sommer Focus)	Allemand	26.06.2020
Annabelle	Allemand	26.06.2020
Belvedere	Allemand	28.06.2020
Nation Unies Mag	Anglais	03.07.2020
Ferientrends	Allemand	10.07.2020
Magazine 39 (Jura français)	Français	10.07.2020
Magazine Loisirs.ch	Français	10.07.2020

- Création de packages touristiques avec les offres spéciales:
 - o Offre « 3 pour 2 »
 - o Oenotourisme « entre Chasselas et Léman » : Nuit(s) d'hôtel + Wine Tasting Pass (dégustation de 6 verres pour 15.-) + bouteille de vin offerte
 - o Famille et Nature : Nuit(s) + Pack famille à la Garenne
 - o Culture : Nuit(s) + Pass Musées de la Région (les 8 musées de la région pour 12.-)
- Création avec nos partenaires d'un site internet de ventes dédié pour toutes les offres spéciales : www.morges-nyon-tourisme.ch
- Large campagne digitale avec les visuels dédiés à chaque « package » en juillet et août, essentiellement en Suisse allemande. (réseaux sociaux payants, freizeit.ch, etc.)

Les premières réservations sont arrivées dès le 15 juin. Un bilan plus précis n'est pas possible à ce stade.

De plus, NRT s'est fait l'écho des initiatives cantonales, soit « Vaud à la Carte » sous forme de carte cadeau de 100.- que les touristes eux-mêmes pourront obtenir pour toute réservation de 2 nuits dans le canton, à partir du 1^{er} juillet sur www.myvaud.ch

La deuxième initiative cantonale est la plateforme www.welQome.ch où les prestataires touristiques peuvent déposer leurs offres. Un fonds spécial du Canton de Vaud (SPEI) y offre 20% à l'acheteur, 10% de plus-value au prestataire.

b. Coûts, conséquences et solutions liées à la pandémie Covid19 : envisagez-vous la mise en place de détection de virus dans les eaux usées à différents niveaux (STEP et réseau) pour intégrer un plan endémique au tourisme ? Question de Mme Valérie Issumo, Commune de Marchissy.

M. D. Miéville répond : Non. Cela est du domaine de compétence des entités responsables de la gestion des eaux.

c. Comment favoriser l'interactivité entre associations: infos, sponsoring, interlocuteurs ? (Question de M. Didier de Kerchove)

M. D. Miéville répond : NRT privilégie l'interactivité entre ses membres (associations, etc.) normalement durant ses deux événements annuels soit l'Assemblée Générale, l'Apéritif des Membres ou d'événements ponctuels. Les bureaux d'informations (flyers) et les canaux digitaux sont aussi à disposition. NRT a des contacts étroits avec des partenaires tels que décrits dans la section marketing du rapport annuel (page 6). Par exemples : Office du Tourisme du Canton de Vaud, Région de Nyon, Morges Région Tourisme, HotellerieSuisse section la Côte, GastroVaud section la Côte, Le Parc Jura Vaudois, Suisse Tourisme, les festivals, les musées, etc.

Le Président remercie les membres présents et clôt la séance à 15h15.

Le Président

La Secrétaire

François Bryand

Dominique Fernandez

Les membres du comité :

Michèle Liechti

Vincent Angehrn

Ariane Vial

Laurence Lelourdy

Alexis Lacroix

Peter Zehetbauer

Lionel Thorens

Robert Bubloz

Rui Narciso

Charles Geninasca

Richard Zaugg